



DOUZIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG

RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/44/RES.24/11/16 PORTANT ADOPTION DU BUDGET ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2017 DE TRANSCO CLSG

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT la nomination de M. Mohammed Mulibah SHERIF comme Directeur Général de TRANSCO CLSG le 5 septembre 2014 par le Conseil d'Administration et sa prise de service à la même date;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEOA au nom de TRANSCO CLSG;

VU l'entrée en vigueur le 15 février 2015, du financement de la Banque Mondiale et des autres bailleurs de fonds du projet;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/CA/22/RES.03/03/15 de la 6^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 3 mars 2015 relative à la création des Comités du Conseil d'Administration et à la nomination des membres ;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ CA /26/RES.30/11/15 tenue par consultation à domicile en novembre 2015 et portant adoption du budget et programme de travail de 2016 ;

NOTANT la nécessité pour le Conseil d'Administration d'approuver le budget annuel avant le 30 novembre de chaque année ;

VU le rapport final de la 5^{ème} Réunion du Comité Finance et Administration tenue à Abidjan les 22 et 23 novembre 2016.

DECIDE :

Article 1 : Le programme de travail et le budget de TRANSCO CLSG de l'année 2017 d'un montant total de 7.405.837 Dollars US est approuvé.

Article 2 : Ce budget est financé par trois (3) sources:

- la Banque Mondiale pour 6 061 478 dollars US ;
- la Banque Africaine de Développement pour 104 815 dollars US ;
- le capital social de TRANSCO CLSG pour 1 239 544 dollars US.

Article 3 : Résolution prend effet à compter du 1er janvier 2017.

Article 4 : Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution.

Fait à Abidjan, le 24 novembre 2016



Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration